

CAHIER DES CHARGES DES PROFESSEURS COORDONNATEURS

Le coordonnateur est nommé par le Chef d'établissement sur proposition de ses pairs. Sa mission peut être pluriannuelle (deux à trois ans). Il assurera des réunions de coordination selon les besoins avec un minimum de deux réunions annuelles. Un compte rendu sera transmis au proviseur par courriel ce.9720771f@ac-martinique.fr ou pgast@ac-martinique.fr. Selon les besoins, et en fonction de la répartition ci-dessous, la présence d'un personnel de l'équipe de direction élargie pourra être sollicitée.

LES MISSIONS PRINCIPALES DU COORDONNATEUR

- Anime :	<i>L'équipe et le travail du groupe disciplinaire, notamment sur les points suivants La gestion du matériel et des moyens La lecture des recommandations pédagogiques et des référentiels Les exigences (pédagogiques et citoyennes) Les progressions et les projets techniques ou périscolaires Les devoirs communs, CCF, examens blancs, TPE, les actions du Lycée de la réussite, etc.... La pluridisciplinarité Les besoins de formation des enseignants La sécurité face aux risques majeurs et professionnels L'écocitoyenneté,</i>
- Répartit :	<i>En concertation les tâches et travaux</i>
- Facilite	<i>La réalisation des projets</i>
- Assure :	<i>L'accueil et information des nouveaux collègues (titulaires, stagiaires et non titulaires) La cohérence pédagogique générale L'interface avec les personnels de direction, l'adjoint gestionnaire, le Chef des travaux, les CPE, la documentaliste, les personnels ATOS ou les agents territoriaux, le corps d'inspection, les parents d'élèves,</i>
- Participe :	<i>En étroite collaboration avec l'adjoint gestionnaire au suivi et l'utilisation des crédits de fonctionnement, d'équipement et spécifiques A l'information des élèves du collège et aux échanges avec le post bac Aux travaux du Conseil Pédagogique Aux réunions administration/coordonnateur A la mise en place des actions de formation continue Aux relations avec le monde socio-économique</i>
- Renseigne :	<i>Le site internet du Lycée (collaboration avec le DENE (M. GENNADE)</i>
- Représente	<i>L'établissement dans certaines occasions.</i>

REMARQUE IMPORTANTE : Les disciplines professionnelles du domaine STI (Bois, MAV, SM, ELEEC, , Finition, Génie Civil et Mécanique) sont gérées, sous l'autorité du proviseur (délégation donnée au proviseur adjoint pas lettre de mission), par le professeur technique Chef des travaux qui est l'interlocuteur principal et privilégié des professeurs coordonnateurs de ces disciplines, pour toutes les questions pédagogiques, financières et administratives.

LES APPUIS DU COORDONNATEUR DANS LEURS MISSIONS

Les coordonnateurs trouveront un appui dans leurs missions auprès

Des membres de l'équipe de direction élargie selon l'organisation suivante :

<p><u>Provisure adjointe</u> Mme HEJOKA Marie Dominique</p> <p>Courriel :</p>	<p>Disciplines concernées Toutes les disciplines de la voie générale Le champ professionnel de l'Hôtellerie restaurant Le post bac La 3^{ème} prépa-prof Le Micro Lycée L'orientation des élèves Les relations internationales Les relations avec les établissements de l'enseignement supérieur La formation continue (GRETA, institut de formation)</p>	<p><u>Provisure adjoint</u> M. BABOT Denis</p> <p>Courriel :</p>	<p>Disciplines concernées Toutes les disciplines de la voie professionnelle (enseignement général) et les enseignements professionnels en étroite collaboration avec le professeur technique Chef des travaux) L'EPS et les pôles sportifs L'ULIS et les élèves présentant un handicap Les disciplines STMG L'ensemble des examens, des concours, B2I, ASSR, SST, Les actions d'information et de promotion des élèves Les relations avec les collèges</p>
<p><u>L'adjoint gestionnaire</u> M. CLEON Raphaël</p> <p>Courriel :</p>	<p>Gestion de l'ensemble des crédits Gestion matérielle</p>	<p><u>Prof Tech Chef des travaux</u> M. REIBEC Daniel</p> <p>Courriel :</p>	<p>En étroite collaboration avec le proviseur adjoint et l'adjoint gestionnaire assure la gestion pédagogique, financière et administrative des disciplines suivantes : Bois, MAV, SM, ELEC, TISEC, Finition, Génie Civil et Mécanique Les relations avec le monde socio-économique</p>
<p><u>CPE</u> M. DOYEN Omer</p> <p>Courriel</p>	<p>Premières Générales Terminales Générales Terminales Bac Prof (sauf CSR et OPC) ULIS</p>	<p><u>CPE</u> Mme MANSUELA Colette</p> <p>Courriel</p>	<p>Secondes générales (sauf seconde F) 3^{ème} Prépa Pro Secondes Bac Prof Premières Bac Prof CSR et OPC Terminales Bac Prof CSR et OPC</p>
<p><u>CPE</u> Mme GROS DESORMEAUX Stéphanie</p> <p>Courriel</p>	<p>Premières Technologiques Terminales Technologiques 1^{ère} année CAP 2^{ème} année CAP Premières Bac Prof (sauf CSR et OPC) 1^{ère} année BTS EB</p>	<p><u>Chargée de mission Vie Scolaire.</u> Mme DELEM Marie Claude</p> <p>Courriel</p>	<p>Tous les élèves sportifs de toutes les voies</p>

Du professeur documentaliste et des Conseillers d'orientation psychologue

<p><u>Prof Documentaliste</u></p> <p>Courriel</p>	<p>Documentation générale et particulière</p>	<p><u>C.O.P.</u> Mme BERNARD Valérie</p> <p>Courriel : vbernard1@ac-martinique.fr</p>	<p>Secondes des trois voies de formation Premières années de CAP</p> <p>Permanence au lycée : le jeudi de 7h30 à 16h30</p>
		<p><u>C.O.P.</u> Mme PAILLETTE Peggy</p> <p>Courriel : paillettepeggy@gmail.com</p>	<p>Premières des trois voies de formation Terminales des trois voies de formation Deuxième année de CAP</p> <p>Permanence au Lycée : le mardi de 8h00 à 13h00</p>

Des professeurs à missions particulières

Correspondant Risques Majeurs	M. PANCRATE Loïc	
Assistant de prévention contre les risques professionnels	M. GUIOUGOU Pierre	
Égalité des chances (hommes – femmes)	Mme MANSUELA Colette	
Délégué de l'établissement pour le numérique	M. GENNADE Jean Claude	
Correspondant B.2.I.		
Correspondant cahier de texte électronique		
Coordonnateur du site internet du Lycée		
Coordonnateur relations à l'internationale	Mme JACQUIEZ Sophie	
Coordonnateur pôles sportifs (Collège)	M. CHARLES NICOLAS Cédric	
Coordonnateur pôles sportifs (Lycée)	M. AVRILA Christophe	
Correspondant pôle Athlétisme	M. AVRILA Christophe	
Suivi de tous les élèves des Pôles Sportifs	Mme DELEM Marie Claude	
Correspondant Sécurité routière		
Secrétaire Association Sportive et de l'UNSS	M. ATTAF Patrick	
Correspondant Justice et Gendarmerie	M. DOYEN Omer	
Référent CVL et Maison des lycéens		
Référents CESC	Mme HEOJAKA Marie Dominique	
	Mme GROS DESORMEAUX Stéphanie	Mme ZIDEE Alexandra
	Mme DELEM Marie Claude	Monsieur SEVEUR Léon
	Mme JEAN BAPTISTE Francine	Madame BALTHAZE Lisette
	M. BRIAND Arthur	Monsieur ALEXANDRE Philippe
Référent culturel	M. ALEXANDRE Philippe	
Correspondants école entreprise	M. REIBEC Daniel	M. MALOUNGILA Guy Albert
	M. BOULLARD Michel	Mme DUBOIS Claire Marie
Référent TV/ Cinéma	M. COUVREUR Olivier	
Coordinatrice ULIS	Mme CYRILLE	
Coordonnateur Micro Lycée	M. ABALEA Jean Yves	
Coordonnatrice 3^{ème} prépa prof	Mme BUCHER Rébecca	
Référent VAE	Mme JEAN BAPTISTE Francine	
Référent cordée de la réussite « Sciences Po »	M. COUVREUR Olivier	
Référent cordée de la réussite « Ferrandi »	Mme DUBOIS Claire Marie	
Référent lutte contre les harcèlements	Mme GROS DESORMEAUX Stéphanie	